

## Chanloup, H.

**Auteur(s) : Chanloup, H. Un journaliste de L'Indépendance belge, "Service parisien".**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

## Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Belgique](#)

## Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

## Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898-02-12](#)

AdresseParis, 6 rue Favart

## Description & Analyse

Description"Je hais la foule parce qu'elle est inepte et brutale..."

## Information générales

Langue[Français](#)

CoteBEL 1898\_02\_12-05

Éléments codicologiques Photocopie de la lettre originale manuscrite, sans enveloppe, 1 p.

SourceCentre d'étude sur Zola et le naturalisme

## Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Pagès, Alain

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 03/10/2017 Dernière modification le 21/08/2020

---

BEL 2998-02-12-05

L'INDÉPENDANCE BELGE

SERVICE PARISIEN

Paris, le 12 février 1898

6 RUE FAVART

Cher et illustre maître,

TÉLÉPHONE 151-49

Je hais la foule parce qu'elle est inepte et brutale, aussi bien quand elle acclame que quand elle conspue : c'est pour cela que je n'ai jamais pris part à une manifestation. J'ai horreur de livrer mon nom à la publicité : c'est pour cela que je n'ai pas signé les listes de protestation contre les procédés odieux de la justice militaire à l'égard du capitaine Dreyfus.

Mieux que personne hélas ! je la connais cette justice ! J'ai plaidé en 1871 et 1872, plus de 400 affaires devant elle. Il ne faut pas la modifier, il faut la supprimer. Celui qui est exposé à devenir Bourreau, ne doit jamais être juge. C'est à cette suppression que doivent tendre désormais les efforts de tous les esprits sérieux et soucieux de la dignité et de la vie humaine. Si l'affaire Dreyfus nous apporte ce résultat, le bien de tous sera sorti du malheur d'un seul !

12.02.98  
Ah ! cher maître, si je vous racontais toutes les monstruosité que j'ai relevés aux 22 conseils de guerre qui ont siégé après les événements de mai 1871, l'affaire Dreyfus vous paraîtrait bien mesquine à côté. Je ne sais pas si la justice sommaire de Galiffet n'était pas préférable à la justice régulière organisée par son collègue Appert ? Tout moi, je préfère encore le Code Doucneau, au code Napoléon quand ce sont des militaires qui sont chargés d'appliquer l'un ou l'autre : ils ont au moins la pratique du premier.

Et maintenant, laissez-moi vous dire combien je vous admire. Vous luttiez pour l'humanité, vous êtes en train d'enlever la dernière et la plus odieuse des bastilles. Je suis avec vous de cœur et d'âme et je vous envie, non pas quand on vous acclame, mais quand on vous conspue. Ah ! qu'il doit être fier, celui qui s'entend injurier et menacer de mort par la foule inepte et illettrée, qui s'expose aux menaces et aux outrages de ces fauves à figure humaine pour la défense de la justice et de la vérité ! laissez les tépignier et parler. C'est toujours le même cri : ~~de Paris~~ Délivrons Barrabas et laissez mourir Jésus.

Je vous prie de croire, cher maître



à ma mère, à ma parfaite admiration  
et je vous offre l'expression de mon dévouement

H. Charbonny

---

7 Rue Germain Pilon